

**Séance du 2 avril 2024
Délibération n°2024-19**

L'an deux mille vingt quatre, le 2 avril, à la salle du Conseil, à 20h00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	13
Votants	15

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Elodie DELABRE, Marc GAYT, Gilles KACZMAREK, Sylvie JOUVE, Monique LAGER, Louis POMMIER, Josette POTUS, Jean Christophe PRORIOL, Bernard SOUTON et Gilles TRONCHON.

Absents : Philippe DELAIGUE, Amélie ENJOLRAS

Procurations : Philippe DELAIGUE a donné procuration à Josette POTUS et Amélie ENJOLRAS a donné procuration à Gilles TRONCHON.

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 18 mars 2024.


Objet : Vote du budget primitif : budget annexe : maison partagée.

Le maire présente au Conseil Municipal le budget annexe pour la maison partagée pour l'année 2024 et invite chacun à s'exprimer.

La maison partagée ouvrira fin avril. La réception des travaux se fera le 11 avril et la commercialisation a déjà débutée.

Seuls certains travaux d'extérieur restent à terminer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le budget présenté avec 14 votes Pour et 1 abstention de M. Gayt.

 Le Maire,

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 10 AVR. 2024
et publication le 10 AVR. 2024